

# Politique de prêt – vaisselle



## Pourquoi un système de prêt ?

Pour diminuer, voire éliminer, l'utilisation de produits jetables (vaisselle, ustensile, verre de bière) lors d'événements organisés par les associations étudiantes, le corps professoral et/ou les employés et encourager ainsi des comportements responsables en matière d'environnement.

Pour plus d'informations sur le comité environnemental UniVERTcité et ses projets : [www.univertcite.org](http://www.univertcite.org)

## Fonctionnement et modalités d'emprunts :

1. Remplir le formulaire de prêt en ligne à l'adresse [www.univertcite.org](http://www.univertcite.org). Il est fortement conseillé de réserver deux semaines à l'avance pour vous assurer de la disponibilité de la vaisselle. Il se peut que celle-ci soit en partie ou en totalité réservée par une autre association.
2. Un courriel vous confirmera votre prêt ainsi que vos rendez-vous pour la cueillette et le retour de la vaisselle.
3. Vous devez vous présenter à l'heure et au lieu prévus dans le courriel de confirmation. Notez que le système de prêt de vaisselle fonctionne grâce à des bénévoles qui se déplacent uniquement pour votre prêt. Si vous ne pouvez vous rendre au lieu de rendez-vous, vous devez avertir le système de prêt au moins une heure à l'avance, par courriel. **Sans cet avertissement d'au moins une heure avant votre heure de rendez-vous, ceci sera considéré comme un jour de retard et vous ne pourrez emprunter la vaisselle sans le 20,00\$ d'amende y étant rattaché.**
4. Le **matériel prêté est propre**. Il doit être **lavé avant le retour** du prêt. Au retour du prêt, l'association devra payer **1,00 \$ par item non lavé**.
5. Si un item est **perdu ou cassé**, l'association devra payer les coûts pour remplacer l'item lors du retour.
6. UniVERTcité **ne fournit pas** les linges à vaisselle et le savon à vaisselle.
7. Un **dépôt** de 40,00 \$ est exigé lors du prêt. Ce dépôt est remis en totalité au retour du matériel. Si une amende doit être payée par l'association (bris, manque de matériel, item non lavé, retard), le montant de celle-ci sera pris à même le dépôt. Si l'amende excède 40,00 \$, l'association devra payer la balance du montant le jour même du retour du matériel.
8. Pour **chaque** jour de retard, **des frais de 20,00 \$** seront facturés à l'association ayant emprunté le matériel. Si l'association ne peut rendre le matériel à la date prévue, elle doit contacter le système de prêt par courriel afin de vérifier s'il est possible de rapporter le matériel à une date ultérieure. Il se peut qu'une autre association ait déjà réservé le matériel. Il est donc nécessaire de respecter les échéances fixées. **De plus, le retard est calculé à partir du moment où l'association ne se présente pas à l'heure de rendez-vous (par exemple, une association en retard d'une heure devra payer 20,00\$ pour le premier jour de retard).** Il est à noter que si vous avez un tel retard sans avertissement, il n'y aura probablement personne pour recevoir votre retour de vaisselle.

# Formulaire d'emprunt



Nom de l'emprunteur : \_\_\_\_\_ Association : \_\_\_\_\_

Date et heure d'emprunt: \_\_\_\_\_ Date et heure de retour: \_\_\_\_\_

Items	Qté à l'emprunt	Qté au retour	Bris/manque	Non lavé	Montant total dû
Assiette(s)			5,00 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Fourchette(s)			0,50 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Couteau(x)			0,50 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Cuillère(s)			0,50 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Bol(s)			5,00 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Tasse(s)			5,00 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Bock(s)			5,00 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Coupe(s)			5,00 \$ x ____	1,00 \$ x ____	
Pichet(s)			10,00\$ x ____	1,00 \$ x ____	
			\$ x ____		
			\$ x ____		
<b>Frais retard</b>				20 \$ x ____ jrs = ____ \$	
<b>TOTAL :</b>					
<b>Dépôt</b>					40.00 \$

*Prêt de vaisselle UniVERTcité :*

J'accuse réception (1) / confirme le retour (2) du dépôt de 40,00 \$ pour l'emprunt de matériel,

1. Cueillette. \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

2. Retour. \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

## Section à remplir par le représentant de l'association :

- Je, \_\_\_\_\_, (lettres moulées) reconnais que je suis responsable pour chaque item emprunté et que mon association devra payer pour chaque item manquant ou brisé.

- Je reconnais qu'UniVERTcité (Faécum) n'est pas responsable pour tout incident lié à l'usage du matériel.

- Je reconnais que lors du lavage de la vaisselle les consignes suivantes seront respectées :

1. Se laver les mains avant de laver le matériel.
2. Nettoyer le matériel loin de tous types de nourriture.
3. Laver et rincer le matériel soigneusement, en utilisant de l'eau chaude et du savon lors du lavage.
4. Sécher en utilisant un linge à vaisselle propre et n'ayant pas été en contact avec de la nourriture.

- Je m'assurerais que tous les items empruntés seront propres lors du retour et reconnais que mon association devra déboursier 1 \$ par item non lavé au retour du prêt.

- Je comprends que je suis également responsable de m'assurer de la propreté du matériel avant son utilisation.

- Je reconnais que mon association devra déboursier 20,00 \$ par jour de retard, à moins d'une entente contraire avec le système de prêt de vaisselle.

- J'ai laissé un dépôt de 40,00 \$.

- Finalement, je reconnais avoir pris connaissance et accepté le fonctionnement et l'ensemble des modalités d'emprunt tel que défini dans la politique de prêt de vaisselle.

*Représentant de l'association :*

1. Cueillette. \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

2. Retour. \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

Coordonnées du représentant de l'association :

téléphone : \_\_\_\_\_ courriel : \_\_\_\_\_